



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

trafic de stupéfiants

Question écrite n° 46134

## Texte de la question

M. François Colcombet attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport de l'organe de contrôle des stupéfiants des Nations unies pour 1999. Celui-ci prend acte de l'intention du Gouvernement français de réformer la législation sur les activités d'infiltration et les livraisons surveillées, les saisies d'envois suspects de précurseurs et le renversement de la charge de la preuve. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de ces importantes réformes annoncées et de lui indiquer la forme qu'elles prendront (loi ou texte réglementaire) et la date envisagée pour leur mise en oeuvre.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Colcombet](#)

**Circonscription :** Allier (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46134

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 15 mai 2000, page 2965